

**NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE
CONCERNANT LES DOSSIERS SOUMIS À DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU 10 AVRIL 2014**

FINANCES

1 – Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2014

Conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, les Membres du Conseil Municipal sont invités à débattre de ces orientations (document joint).

RESSOURCES HUMAINES

2 - Tableau des emplois communaux

Suite à différents mouvements au sein du personnel, il est nécessaire de revoir le tableau des emplois :

Avec effet au 1^{er} septembre 2013

- Transformation d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (10 h/semaine) en un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe (10 h/semaine)

Avec effet au 1^{er} avril 2014 :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe (35 heures)

3 – Recrutement d'agents non titulaires

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3/1^{er} alinéa de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles ou pour exercer des fonctions correspondant à une nécessité de service, de charger Madame le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées et leur profil et de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

AMENAGEMENT

4 - Prescription d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les conditions de la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) portant sur l'assouplissement de l'article 7 (implantation des constructions par rapport aux limites séparatives) sous conditions dans les zones Ulb et c (zones réservées aux activités industrielles, artisanales et commerciales).

5 - Garanties d'emprunts pour l'Office Public de l'Habitat 87 – programmes 18 rue Pasteur et "Le Parc – pavillons"

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord de principe à la garantie des emprunts de l'Office Public de l'Habitat 87 (ODHAC) pour ses programmes de 8 logements sis 18 rue Pasteur et de 5 pavillons locatifs sur le site de la Cité du Parc.

Une décision effective de garantie sera prise ultérieurement dès que les conditions précises des emprunts seront connues.

SERVICES TECHNIQUES

6 - Rapport récapitulatif sur l'exécution des marchés de l'année 2013

En application au décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant modification du code des marchés publics, notamment l'article 183, les informations sur les marchés soldés en 2013 ou en cours d'exécution font l'objet d'un rapport récapitulatif annuel communiqué à l'assemblée municipale.

Information sur la désignation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à une consultation lancée afin de désigner un prestataire pour une mission d'assistance générale à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier et technique pour une opération de construction d'une cuisine centrale, l'offre de CRESCENDO CONSEIL, économiquement la plus avantageuse, a été retenue pour un montant de 37 250.00 € HT.